

L'Agence Française du Patrimoine

24, rue Laffitte
75009 PARIS
RCS PARIS B438 672 610

Téléphone : 01 44 71 35 60
Télécopie : 01 42 96 97 67
Messagerie : afdp@afdp.net

Notre expertise à vos côtés

Retrouvez nous
sur le web !
www.afdp.net

L'Agence Française du Patrimoine est un établissement indépendant et spécialisé dans le conseil patrimonial. Elle intervient tant auprès de la clientèle institutionnelle que de la clientèle privée.

Les conseillers en gestion de patrimoine de l'Agence Française du Patrimoine bénéficient d'une solide formation financière et juridique ainsi que d'une longue expérience au sein de plusieurs établissements bancaires internationaux. Ces compétences sont reconnues par la parution d'articles dans la presse patrimoniale ainsi que d'ouvrages de référence notamment dans le domaine de l'assurance-vie.

L'Agence Française du Patrimoine développe des valeurs constantes en faveur de ses clients qui sont : éthique, professionnalisme, intégrité et disponibilité.

Cette lettre, de nature non contractuelle, vous est remise à titre d'information.



Patrice Courty, gérant

Découvrez le fonds MONETA Long Short

Moneta Asset Management est une société de gestion indépendante qui appartient à 100% à ses dirigeants et salariés. Elle ne dépend d'aucun établissement bancaire et sa politique est résolument orientée vers les intérêts des porteurs de ses OPCVM.

Moneta AM se concentre exclusivement sur la gestion de ses fonds qui est sa seule et unique activité. Tous ses efforts et toutes ses ressources y sont pleinement consacrés, et son souci permanent est la recherche de « bonnes affaires » pour ses investisseurs. Ce sont ce que l'on appelle communément des « stock-pickers », littéralement des « sélectionneurs de valeurs ». Leurs décisions d'investissement sont animées par des convictions fortes et ils raisonnent en investisseurs avec une optique de long terme. **Moneta Long Short** est un fonds de stock-picking « long/short », c'est-à-dire que son univers d'intervention est par définition plus large que celui d'un fonds actions classique. En effet, les investissements sont à la fois réalisés dans des sociétés jugées prometteuses (en pariant sur l'appréciation de leur cours) mais également sur des valeurs considérées comme surévaluées (en pariant sur

leur baisse en Bourse, par le recours à des positions vendeuses). Moneta Long Short est donc uniquement investi en actions de sociétés européennes tout en étant couvert en permanence à hauteur d'au moins 50% contre le risque de marché (recours aux positions vendeuses). Il bénéficie ainsi du potentiel des marchés actions avec une volatilité par construction très inférieure (son profil risque/rendement est de 4 sur 7).

Le portefeuille comporte 80 lignes environ et est largement diversifié, tant en terme de secteur que de typologie de valeurs. En particulier sur les positions vendeuses, le fonds n'intervient qu'à la marge sur des indices boursiers dont les biais sont nombreux, mais essentiellement sur des titres individuels sur la base d'une analyse fondamentale. C'est un moteur de performance original et diversifiant. Le fonds est structurellement construit pour amortir les baisses de marchés dans la mesure où les positions vendeuses couvrent toujours au minimum 50% du portefeuille (pour une exposition nette au marché historiquement comprise entre 30% et 50%). La volatilité du fonds est contrôlée par le recours aux positions vendeuses qui couvrent en partie les positions à l'achat. Elle est comprise,

en moyenne, entre la moitié et 1/3 de la volatilité du marché actions et s'élève actuellement à 7,2% contre 18,2% pour l'indice Stoxx Europe 600 (sur une période de 3 ans). Depuis son lancement en décembre 2006, Moneta Long Short affiche une progression annualisée moyenne de +5,1% et se compare ainsi très favorablement à l'indice large du marché européen (Stoxx Europe 600 NR : +2,4% en annualisé). Sur la même période, l'indice de référence du fonds (40% Stoxx Europe 600 NR + 60% Eonia) a quant à lui progressé de +1,0% en annualisé. Sur 5 ans, le fonds est en progression de +37% (+21% pour son indice de référence). Sur 3 ans, sa performance est de +16% (+8% pour son indice de référence).

NR : « Net Return » soit dividendes réinvestis

« Alors qu'un gérant classique sera contraint d'écarter de son univers d'investissement les sociétés jugées trop chères, nous pouvons les vendre et ainsi tirer parti d'un repli. Cette stratégie multiplie les possibilités de générer de la performance. »



La lettre de l'Agence Française du Patrimoine

Numéro 37

Septembre 2016

Editorial

Dans ce numéro :

Editorial.	1
Choisir l'assurance-vie pour aider ses petits-enfants.	1
Le viager : une solution patrimoniale de plus en plus utilisée.	2
BREXIT : quelles conséquences pour votre épargne ?	3
Découvrez le fonds MONETA Long Short.	4

Chiffres clés :

La reprise économique se poursuit selon l'INSEE, le PIB de la zone euro progressant de 0.3% au 2ème trimestre 2016 et devant accélérer à +0.4% au 3ème trimestre pour finir à +0.3% au 4ème trimestre soit une croissance annuelle de +1.6%.

Le BREXIT et ses conséquences génèrent beaucoup de questions de la part des investisseurs. De ce fait, j'ai décidé de consacrer un article de fonds à ce sujet. Même s'il est difficile d'estimer actuellement les effets du BREXIT, il est certain que celui-ci aura un impact négatif sur le PIB du Royaume-Uni et sur le revenu par habitant des britanniques. A ce jour selon les études du FMI, l'impact sur la zone euro serait modéré et le BREXIT ne remettrait pas en cause la croissance économique de l'Europe continentale. D'ailleurs, l'effet serait plus impor-

tant sur le PIB allemand que sur le PIB français qui ne serait amputé qu'à hauteur de 0.1% en 2017. De ce fait, les impacts à long terme du BREXIT dépendront en partie des accords commerciaux futurs négociés entre l'Union européenne et les britanniques. Pour l'instant, il convient de ne pas céder à la panique, Le deuxième article concerne la rente viagère. Ce produit financier permet à une personne de percevoir des revenus garantis pendant ses vieux jours. Il constitue donc une réponse efficace au phénomène de vieillissement de la popu-



Contourner les obstacles.

lation et de dépendance. Enfin, le fonds MONETA Long Short vous est présenté. Depuis son lancement en décembre 2006, Moneta Long Short affiche une progression annualisée moyenne de +5,1% ce qui se passe de commentaires...

Stéphane DESCHANELS, Associé Gérant.

Choisir l'assurance-vie pour aider ses petits enfants

Plutôt que d'ouvrir un livret A très peu rémunérateur (0.75%), la souscription d'un contrat d'assurance vie intergénérationnel permet d'aider ses enfants ou ses petits-enfants en leur donnant la possibilité, le moment venu, de financer des études supérieures, un premier achat immobilier,

ou encore un véhicule. Actuellement, il est possible de donner tous les 15 ans, jusqu'à 31865 euros en franchise totale d'impôt sans passer devant votre notaire et en remplissant une déclaration à déposer auprès de l'administration fiscale (cerfa 2735). Si le petit-enfant est mineur, la

signature de l'un de ses parents sera exigée. Si le grand-parent veut contrôler la façon dont sera utilisé l'argent placé sur le contrat d'assurance-vie ou éviter tout retrait des parents, l'adjonction d'un pacte adjoint est conseillé. Consultez nous sur votre projet.

Le viager : une solution patrimoniale de plus en plus utilisée

Protéger le conjoint survivant ?

que de l'époque. Mais rien n'a été fait³.

Optimiser la succession ?

Les objectifs des clients sont nombreux et dépendent de la situation patrimoniale de chacun. Un objectif revient fréquemment depuis quelques années : la garantie de revenus réguliers lors de ses vieux jours.

«Un homme vit en moyenne plus de 79 ans aujourd'hui, une femme plus de 85 ans, soit environ 10 années de plus qu'en 1970¹».

Evidemment, nous pouvons analyser ce besoin par l'augmentation de l'espérance de vie. Un homme vit en moyenne plus de 79 ans aujourd'hui, une femme plus de 85 ans, soit environ 10 années de plus qu'en 1970¹. Exprimé autrement, une femme a aujourd'hui 50% de chance de vivre jusqu'à 88 ans ; 25% de chance de vivre jusqu'à 94 ans.

Parallèlement à cette augmentation de l'espérance de vie, nous avons assisté ces dernières années à une montée du phénomène de dépendance. 800 000 personnes seraient ainsi en situation de dépendance selon l'INSEE². A l'heure actuelle, les efforts de nos pouvoirs publics sont restés vains : en 2007 la dépendance était un chantier prioritaire pour le Président de la Républi-

«Une personne de 75 ans qui investit sur le contrat 100 000 € bénéficiera de 5 518 € de revenus annuels, garanti à vie. Ce montant sera revalorisé chaque année.».

Les français l'ont bien compris et ont organisé leur patrimoine pour pallier ces problématiques et détiennent environ 1 500 milliards d'euros investis dans les contrats d'assurance vie, avec la possibilité d'effectuer des rachats partiels programmés. Néanmoins, compte tenu de la baisse irrémédiable du rendement des fonds euro et du besoin de revenus plus important

pour financer ses vieux jours, survivre à son épargne est une probabilité qui augmente. Cela a entraîné un développement des produits viagers sous toutes ses formes : immobilier mais pas seulement...

Ainsi, AG2R LA MONDIALE propose par l'intermédiaire de son contrat de rente viagère APREP RENTE UNIVERSELLE un revenu garanti à vie.

Dès lors, une personne de 75 ans qui investit sur le contrat 100 000 € bénéficiera de 5 518 € de revenus annuels, garanti à vie. Ce montant sera revalorisé chaque année. Bien entendu, plus la personne souscrit la

«Au niveau fiscal, ce type de rente n'est soumis à l'impôt sur le revenu que pour une fraction du montant perçu. Celle-ci est fixée forfaitairement d'après l'âge du créditrentier lors du 1er versement de la rente.».

rente à un âge avancé, plus ce revenu sera important : il passe ainsi à 7 473 € annuel pour une personne de 80 ans.⁴

Cette solution patrimoniale pourra être assortie d'options qui pourront sécuriser le conjoint survivant. Ainsi, la réversion permet à ce dernier de bénéficier de la rente après le décès du créditrentier. Bien entendu, cette option aura une conséquence sur le revenu : il passera de 5 518 € à 4 492 € pour un créditrentier de 75 ans et un réversataire du même âge.

Au niveau fiscal, ce type de rente n'est soumis à l'impôt sur le revenu que pour une fraction du montant perçu. Celle-ci est fixée forfaitairement d'après l'âge du créditrentier lors du 1er versement de la rente :

- 30% si le titulaire a moins de 50 ans,
- 50% s'il est âgé de 50 à 59 ans inclus,
- 60% s'il est âgé de 60 à 69 ans inclus,
- 70% s'il a plus de 70 ans.

A noter que le titulaire d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA) peut demander la transformation du capital sous la forme de rente viagère. Si le PEA a été ouvert depuis plus de 8 ans, les sommes versées ne seront soumises qu'aux prélèvements sociaux.

1 <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/mortalite-cause-deces/esperance-vie/>

2 http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=donsoc06zp

3 http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/09/05/le-discret-enterrement-de-la-reforme-de-la-dependance_1567698_823448.html

4 Simulations réalisées sur <https://www.partenaires.patrimoine.ag2rlamondiale.fr/eep/pages/secured/accueil.jsf>

BREXIT : quelles conséquences pour votre épargne ?

La victoire du « Leave » le 23 juin dernier a surpris les milieux financiers. Il est difficile aujourd'hui de savoir quelles seront les conséquences exactes générées par la sortie de la Grande Bretagne de l'Union européenne. Après avoir fortement dévié, les marchés financiers se sont repris et certains fonds ont même concrétisé de belles opportunités d'investissement.

«Pour beaucoup d'analystes financiers, la sortie de la Grande Bretagne de l'UE ne remet pas en cause la dynamique économique actuelle de la zone euro.».

Pour beaucoup d'analystes financiers, la sortie de la Grande Bretagne ne remet pas en cause la dynamique économique actuelle de la zone euro. En effet, le BREXIT ne se matérialise pas immédiatement puisque l'article 50 du Traité de l'Union européenne prévoit un délai de deux ans renouvelable entre la demande de retrait et son effectivité. Durant ce laps de temps, les modalités de sortie des britanniques de l'Union européenne seront négociées.

Le BREXIT aura surtout un impact négatif sur la croissance du PIB britannique et son revenu par habitant.

En effet, il aura des effets sur le commerce, le Royaume-Uni réalisant 45% de ses exportations vers l'Union européenne ainsi que sur la City qui est la première place boursière mondiale avec la fin du passeport financier. Les agriculteurs britanniques seront eux

aussi touchés et devront se passer des aides de la politique agricole commune soit 4 milliards d'euros par an. A l'inverse, la baisse de la livre sterling diminue le coût des exportations britanniques et améliore la compétitivité de leurs produits en faisant baisser leur prix. Cette baisse de la monnaie britannique revalorise le pouvoir d'achat des touristes étrangers au Royaume-Uni ce qui constitue également un point favorable.

Cependant, les incertitudes liées au BREXIT font certainement entraîner des annulations de commandes et la mise en sommeil d'investissements étrangers.

Le FMI estime dans ses dernières études que le BREXIT aura un impact modéré sur la croissance économique de la zone euro mais plus important sur celui de la Grande Bretagne. Ainsi, la croissance britannique devrait tomber à 1.7%

en 2016 et 1.3% en 2017 contre 1.9% et 2.2% estimés au mois d'avril 2016. Le PIB allemand sera plus affecté que celui de la France. Il devrait augmenter de 1.2% en 2017 contre 1.6% prévu en avril, tandis que la croissance française ne devrait être amputée que de 0.1% en 2017, passant à 1.2% après

«Le PIB allemand sera plus affecté que celui de la France. Il devrait augmenter de 1.2% en 2017 contre 1.6% prévu en avril, tandis que la croissance française ne devrait être amputée que de 0.1% en 2017.».

1.5% en 2016.

Toujours selon le FMI, l'impact du BREXIT serait négligeable ailleurs y compris aux Etats-Unis, en Chine et dans les pays émergents. Ces prévisions économiques s'appuient sur un scénario central selon lequel l'Union européenne et le Royaume-Uni s'entendraient pour convenir d'accords commerciaux de libre-échanges et sans retombées politiques majeures.

Bien évidemment, les conséquences seraient plus importantes si les dirigeants politiques n'arrivaient pas à s'entendre sur les futurs accords commerciaux. Ceci pourrait entraîner la délocalisation des marchés financiers londoniens en Europe continentale et la sécession de l'Ecosse. Dans ce cas, la Grande-Bretagne plongerait dans la récession et les retombées économiques sur la zone euro seraient plus importantes.

«Le BREXIT aura surtout un impact négatif sur la croissance du PIB britannique et le revenu par habitant.».

Face à cela, les banques centrales ont déjà fait leur part de travail afin de stabiliser les marchés financiers après le BREXIT. La balle est donc maintenant dans le camp des politiques qui doivent œuvrer pour lever les incertitudes liées au BREXIT et trouver de nouveaux accords commerciaux. Enfin, les conséquences économiques du BREXIT sur le Royaume-Uni pourraient démontrer l'intérêt de la construction européenne aux euroseptiques et éviter ainsi de nouveaux référendums du même type.

Stéphane DESCHANELS, Associé gérant.